

VIVEKĀRĀMA

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire

Le dimanche 27 septembre 2020, les membres de l'association Vivekarama se sont réunis en assemblée générale ordinaire à Paris sur convocation écrite.

L'assemblée était présidée par Marie Aubry, vice-présidente de l'association. Le président, Guillaume Octavius, lui ayant donné pouvoir pour le représenter
Etait également présente Christiane Melchior, trésorière

L'année 2019-2020 a confirmé le mode de gestion et de fonctionnement de l'association qui comptait fin Aout 48 adhérents.

Les convoqués, absents à cette réunion, ont eu la possibilité d'utiliser un pouvoir. 18 pouvoirs ont été présentés lors de cette assemblée

Etaient présents :

- Christiane Melchior/trésorière
- Marie Aubry/représentante Vivekarama Lyon
- Bruno Seguin
- Joël Faydit
- Maria Eléna Velasquez
- Joël Minet
- Dominique Dellac (en charge des méditations du mardi soir)
- Christine Préjean (en charge du projet médiathèque)

Etait absent :

- Guillaume Octavius, qui face à des difficultés familiales, a donné pouvoir à Marie AUBRY pour le représenter

Chacun a gardé ses distances, afin de respecter les consignes liées au COVID 19

Rapport financier

Les recettes pour l'exercice 2019-2020 s'élèvent à 7276,34 euros, soit une hausse de 2541, 34 euros par rapport à l'année précédente, et se répartissent comme suit :

Adhésions.....1805 euros (- 95 euros p/r exercice précédent)
Participations aux frais des activités.....4180 euros (+ 2175 euros p/r exercice précédent)
Autres (dons, ..)1291,34 euros

Les dépenses engagées s'élèvent à 4094,19 euros , soit une hausse de 823,62 euros par rapport à l'exercice précédent, et se répartissent comme suit :

Locations (forum, saint Laurent, IEB..)2144,76 euros
Assurance, Hébergeur, frais bancaires, divers409,93 euros
Autres (frais de voyages des enseignants, trains, ..).....1539,50 euros

L'exercice comptable présente donc un solde positif de 3182,15 euros , soit une hausse de 1717,52 euros par rapport à l'exercice précédent

La trésorerie présente une réserve 15787,45 euros (au 31 Aout 2020) résultant des exercices et clarifications comptables des années précédentes.

Rapport moral du bureau

Nombres d'adhérents

Cette année se caractérise par une affluence stable et correcte, et une certaine consolidation de l'activité. Le nombre d'adhérents s'élève à 48 personnes. Ce qui est plus ou moins équivalent aux années précédentes (54 en 2019) sachant que les années d'adhésion ne sont pas toujours comprises comme allant de septembre à septembre, cela rend la comparaison difficile.

Bilan et Situation sanitaire

Face à la situation sanitaire que nous traversons, l'association a été obligée d'interrompre toute ses activités dès la période de confinement et ce jusqu'à ce jour. Pour faire face à l'impossibilité de se réunir dans nos locaux, il a été décidé de souscrire une licence pour le logiciel de visioconférence zoom. Cette licence payante nous permet de proposer des conférences par Internet, sans limite de temps et pour un nombre important de participants (100)

Visioconférences

Nous allons donc développer et promouvoir l'organisation de visioconférences avec différents intervenants. À ce jour, Ajahn Sundara, Véronique Crombé, Dominique Trotignon, Marie Cecile Forget ont répondu positivement à notre demande, ces visioconférences sont en cours de programmation. La première de cette série aura lieu le samedi 17 octobre avec Ajahn Sundara

Afin d'étoffer notre « offre », nous allons contacter d'autres enseignants francophones afin de savoir s'ils seraient disposés à participer à ces événements (Ajahn Tisara, Bhikkhu Dipako, Bhikkhu Mannuno)

Annulation prévisible

Il est très probable que nous devons annuler nos prochaines sessions dans nos locaux, plus précisément celle de novembre. En effet, le développement de l'épidémie et les restrictions qui y sont associées ne nous permettront certainement pas de se réunir dans les locaux de l'IEB dont la superficie est approximativement de 35 m². Selon ce dernier chiffre, et à ce jour, nous ne pourrions pas accueillir plus de 10 personnes.

Cependant, une intervention de Joel Minet nous permet de savoir qu'il existe une salle financièrement accessible et bien plus grande dans le troisième arrondissement de Paris (salle de l'armée du salut). Nous demandons donc à Joel Minet de se renseigner pour en savoir un peu plus.

Compte Paypal

Afin de faciliter le règlement des sessions en visioconférence et de proposer facilement des dons par notre intermédiaire aux différents enseignants, il a été décidé d'ouvrir un compte PayPal. Ce compte devrait être actif au courant du mois d'octobre

Vivekarama Lyon

Marie Aubry prend la parole.

En raison du COVID 19, la retraite prévue à la librairie Cadence a été annulée (enseignant : Bhanté Lakkhano) et la commémoration en hommage de Michel-Henri Dufour (avec Bhanté Dhammika)

Le groupe reste soudée (5 à 6 personnes) avec les pratiques et le partage des enseignements . Actuellement étude du livre de Michel-Henri Dufour : introduction au bouddhisme THERAVADA et le livre de Jane SCHUT : LA TRADITION DE LA FORET.

La recherche d'un nouveau lieu de retraite n'est pas facile. Les gîtes ruraux sont souvent limités en places et les coûts sont élevés. Les recherches se poursuivent. Le domaine de Saint Laurent ,où précédemment les retraites étaient organisées, s'occupe maintenant plus spécialement des écoles Steiner ou groupes travaillant la permaculture , la biodynamie. L'intérêt pour le Domaine de Saint-Laurent étant de faire à manger à tous ces groupes.

Intervention de Christiane : lors de la dernière retraite on note une tension entre les organisateurs. Un coût du ménage prohibitif nous laisse dans le doute.

Question : que veut dire par jour un coût peu onéreux ? c'est autour des 20 euros.

Intervention de Joël Faydit : Le prieuré saint Thomas près de Chartes tenu par des sœurs . Joel appartient également à l'association Terre d'Eveil . Le lieu dispose de 70 chambres. La chapelle est à disposition , magnifique parc de 3 hectares. IL fait compter 300 euros du lundi au vendredi une semaine repas compris. Le prieuré est à 10 minutes de la gare. Dans la chapelle tout est prévue pour les groupes.

Cette solution demande donc à être mieux renseignée

Médiathèque

Le projet de médiathèque a bien avancé. Nous collectons régulièrement des vidéos , ainsi que des textes propres à notre tradition, afin de les mettre à disposition sur notre site. Christine s'en occupe et essaye de recueillir un maximum de données. Cette page « médiathèque », devrait voir le jour très prochainement.

Contact avec un groupe pour un projet de monastère

L'association a été contactée par un groupe de bouddhistes (facebook), qui ont pour projet de réaliser un monastère. Nous leur avons proposé une coopération, c'est-à-dire de leur fournir les éléments déjà à notre connaissance pour ce projet, et d'échanger nos avis à ce sujet

Intervention de Maria Elena concernant ce groupe constitué sur facebook : c'est le réseau associatif d'études bouddhiques qui est rattaché à l'Ecole de la Forêt (EVAM ME SUTAM) – initiateur : Laurent D

Les méditations du mardi soir à Paris

Dominique Dellac, soutenu par Joel Minet, nous fait part de son intérêt et de sa motivation pour continuer à organiser les mardis de la méditation dans les locaux de l'IEB. Ce petit groupe se réunit un mardi par mois le soir et propose des sessions ouvertes à tous ceux qui le souhaitent, sans enseignant. Malgré les restrictions sanitaires, ce petit groupe peut très bien se réunir puisque le nombre de participants est bien inférieur à 10 personnes. Nous allons contacter l'IEB pour s'assurer de la disponibilité des lieux aux dates choisies

Election du nouveau bureau

Le nouveau bureau a été réélu à l'unanimité (aucune abstention).

Il se compose de :

Guillaume Octavius - Président de l'association
Marie Aubry - Vice présidente (et représentante des activités sur la région lyonnaise)
Christiane Melchior - Trésorière
Lorelei David - secrétaire générale, aidée par Christophe Chanemouganadin
Rejane Ducimetierre – relation avec les enseignants

Clôture de l'assemblée générale ordinaire

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,

Marie Aubry déclare la séance levée

Fait à Paris

Le 27/09/2020

Rapporteur Marie Aubry

Le président

Guillaume Octavius